La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE
VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE RÉPARTITION

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° **1043** - mai 2004 -

Quel avenir nous prépare le "projet" de Constitution pour l'Union européenne ?

M 01669 - 1043 - F: 2,15 €

Girouette ?

par Marie-Louise Dubois

D'aimables politiciens, qu'on me pardonne cet oxymore*, ont osé qualifier de "girouette" l'électorat français pour avoir infligé une cinglante défaite à la droite, deux ans après avoir éliminé la gauche aux présidentielles. C'est refuser d'admettre une réalité très simple : le peuple français est au contraire très conséquent, après avoir été enthousiasmé par les discours prometteurs de la gauche, il a été déçu par sa "politique de gouvernement", soumise aux impératifs du néolibéralisme sous prétexte "qu'il n'y a pas d'alternative". Alors il a manifesté cette déception par son vote contestataire au premier tour des présidentielles. Mais sa contestation ayant débordé, les règles électorales ne lui ont laissé pour le second tour que le choix entre la peste et le choléra. Comment s'étonner alors qu'ayant été victime de la peste, il exprime clairement, dès qu'il en a l'occasion, qu'il n'en veut pas ?

* oxymore = *"emploi de deux mots incompatibles pour leur donner plus de force expressive"* Le Robert.

Le peuple français n'aime ni les promesses électorales non tenues, ni qu'on lui raconte que c'est pour son bien qu'on lui impose la dégradation, voire le démantèlement sans précédent des services publics. Il n'est pas idiot. Il voit bien que la France est un pays riche qui a beaucoup de moyens et qui produit beaucoup de richesses. Et il n'admet pas que ces richesses soient si mal utilisées et si mal réparties.

Pour prendre un des problèmes les plus brûlants, celui de la santé, il sait que si on manque maintenant de personnels soignants c'est parce que depuis 20 ans les gouvernements successifs ont décidé de façon odieuse de limiter le nombre de médecins et d'infirmières au niveau de la formation. Il sait pourquoi, et il se doute du poids de certains syndicats de médecins cherchant à valoriser leur profession. Et il soupçonne, même s'il ne sait pas tout ce qui se trame, que les groupes pharmaceutiques et les propriétaires de cliniques privées exercent des pressions sur les gouvernements pour continuer à bénéficier de "marges" suffisamment élevées pour satisfaire leurs actionnaires.

S'il avait cru aux raffarinades à propos du souci du précédent gouvernement de sauvegarder le régime des retraites par répartition, toutes les publicités qui l'assaillent aujourd'hui pour qu'il souscrive à de mirifiques plans d'épargne afin d'assurer sa retraite, lui ouvrent les yeux.

Il n'est plus dupe.

Et,quand après avoir reçu une magistrale gifle électorale, le Président de la République lui dit *«je vous ai compris !»* tout en reconduisant son Premier ministre pour lui infliger la même politique, il prend conscience qu'on se fout de lui…

La seule question qui se pose est la suivante : jusqu'où abusera-t-on de sa confiance et de sa patience au nom d'une soi-disant démocratie ? — On va bientôt le savoir avec la question européenne. Plus précisément avec la façon dont va lui être présenté le projet de Constitution de l'Union Européenne. Car tel qu'il est, ce projet a surtout pour but d'imposer l'idéologie libérale dans tous les domaines, sans se soucier des dégâts qu'elle engendre, que les peuples constatent dans leur vie quotidienne mais que leurs dirigeants s'obstinent à nier. Et il s'agit de l'imposer de façon irréversible puisque pour changer, le projet exige un vote à l'unanimité de l'Union, ce qui est pratiquement impossible.

*

On va voir d'une part comment ce principe essentiel sera camouflé et d'autre part, quelle méthode choisira le Président de la République pour le faire passer…

Les élections européennes

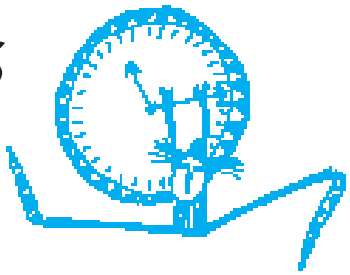

par Jean-Pierre Mon

Après la conquête de toutes les régions de France, à l'exception de l'Alsace et de la Corse[1], la gauche se doit de confirmer son succès aux élections européennes du mois de juin. Encore faut-il pour cela qu'elle propose aux électeurs un choix sans ambiguïté. Cela passe par l'affirmation claire de son refus du projet de Constitution proposé par la Convention européenne présidée par Valéry Giscard d'Estaing. Bien qu'il ait été rejeté par la Conférence intergouvernementale de Bruxelles, le 13 décembre 2003, sous l'impulsion de l'Espagne et de la Pologne au nom de *«leurs intérêts nationaux»*, il reste toujours le risque, quoique faible maintenant, de le voir ratifier en catimini, et même avant les élections européennes[2], par les Parlements de certains États membres.

Quand on sait que déjà 60 à 70% des textes législatifs appliqués en France sont des transpositions de directives européennes dans le Droit français, on ne peut plus se désintéresser des orientations politiques élaborées au sein de l'Union.

Les élections européennes prennent donc une importance capitale pour la vie quotidienne des citoyens.

Or l'adoption du projet de Constitution de la Convention européenne accélérerait considérablement la destruction des acquis sociaux et des services publics des populations de l'Union et, notamment, ceux des Français.

Pourquoi faut-il s'opposer à ce projet ?

• 1. D'abord, quoi qu'en aient dit les médias, la Convention chargée d'élaborer le projet de Constitution n'avait rien de réellement démocratique puisqu'elle comprenait, outre des représentants des Parlements européens et nationaux, des membres de gouvernements nationaux et de la Commission européenne qui n'ont jamais reçu un quelconque mandat électoral pour établir une Constitution[3]. Autrement dit, la démarche suivie par la Convention n'a rien à voir avec un processus constitutif qui suppose au préalable l'élection d'une Assemblée constituante. Le terme "Constitution" est donc parfaitement abusif. On ne peut pas accepter qu'un acte établi de cette façon soit placé au-dessus de la Constitution actuelle (lire à ce sujet l'endadré ci-dessous), alors qu'il définit des principes fondamentaux qui sont en opposi- ...

1. Bien que la gauche y soit majoritaire !

2. L'Union des fédéralistes européens présidée par le député européen Jo Leinen (social-démocrate allemand) a appelé les États membres favorables au projet de Constitution présenté par la Convention, à le signer *"sans délai"* **avant** les élections de juin.

3. À propos d'absence de démocratie, il faut aussi faire remarquer que les peuples de l'Union ne sont pas consultés sur l'adhésion de nouveaux Etats.

Voici un point de vue juridique publié par *Le Monde* (daté du 23 avril, page 29) :

Le président de la République ne dispose pas en France du pouvoir constitutionnel de placer au-dessus de la Constitution française un acte dont l'objet est de […] définir des principes fondamentaux à la base de l'Union en opposition totale avec la Constitution française. En prenant position sur ce projet, il ne s'agit pas seulement de réviser la Constitution française selon des modalités prévues (référendum ou Parlement convoqué en Congrés). Il s'agit de placer au-dessus de la Constitution française une Constitution qui lui est supérieure et à propos de laquelle il est inconcevable, ni même possible, que le peuple n'ait pas à se prononcer. Car ce texte n'est pas un simple traité international […].

L'interrogation du peuple français, comme de tous les peuples européens ou candidats à l'intégration européenne, est d'autant plus obligatoire et incontournable que ce projet fait référence *«aux héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe»* […]. Cette référence à la religion rend impossible son adoption par la voie du Congrès. En effet…la Constitution française prévoit que *«la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale»* et elle dispose que la forme républicaine ne peut faire l'objet d'une révision. D'où il faut conclure que, pour la France, l'adoption d'une référence à la religion comme composante de la Constitution européenne est une révision impossible par les formes de la Constitution française. Cette adoption, si elle doit avoir lieu en l'état, ne peut passer que par un référendum autonome, dont l'une des conséquences serait l'abrogation des articles de la Constitution française se référant à sa forme laïque.

tion avec cette Constitution (au sujet de la laïcité en particulier, mais aussi sur bien d'autres points essentiels) laquelle ayant été démocratiquement établie prévoit de tout autres modalités de révision.

• 2. Ce projet est surtout inadmissible parce qu'il fige de manière définitive la politique de l'Union. Une Constitution doit fixer un cadre qui autorise le choix entre différentes politiques. Alors qu'avec ce projet, finie l'alternance! Fini, par exemple, l'espoir qu'un nouveau gouvernement puisse revenir vers les mesures sociales qui furent instituées après tant de luttes et qui formèrent ce qu'on a appelé l'État-providence pendant les Trente glorieuses. Plus de marge de manœuvre pour tout gouvernement qui préfèrerait suivre une politique de solidarité. C'était devenu difficile dans l'Union actuelle, ce sera définitivement interdit. Car ce projet de traité impose tout le contraire, c'est-à-dire l'optique ultralibérale qui est définie dans le préambule[4]: *«l'Union offre à ses citoyennes et citoyens [...] un marché unique où la concurrence est libre et non faussée»*[5].

Ceci fixe en particulier la position européenne dans les négociations à l'OMC[6] et sur l'AGCS[6] et signifie, par exemple, que les services publics, requalifiés dans le jargon de l'Union de "services d'intérêt général" (SIG), doivent être subordonnés à la règle de la concurrence. Et tant pis aussi pour toute entreprise qui aurait besoin d'une aide provisoire de l'État pour passer un cap difficile : qu'elle se débrouille, qu'elle licencie, ou qu'elle soit déclarée en faillite…

• 3. Avec ce projet, l'Union reste dans l'orthodoxie monétariste la plus rigide. Comme les banques nationales, la Banque centrale européenne est totalement indépendante, sans contre-pouvoir politique, n'a pas de comptes à rendre et son rôle est essentiellement d'éviter l'inflation.

Sous bien des aspects, ce projet de mise aux normes libérales de tous les pays de l'Union peut être comparé, en tout cas quant à ses conséquences sociales, aux plans d'asjustement structurel, les PAS[7], qui sont imposés par le Fonds monétaire international, dont la politique a également été fixée par l'idéologie libérale.

• 4. Enfin, et c'est là une démarche *totalitariste* dont on n'a pas d'exemple dans les Constitutions existantes, si une *majorité* des citoyens de l'Union souhaitaient un jour proposer une alternative à cette politique, la révision de cette "Constitution" ne pourrait se faire qu'à ***l'unanimité des 25 États membres***[8]. Comme sur le nombre, il y en aura toujours au moins un qui ne sera pas d'accord, autant dire que ce serait définitivement impossible…

Si ce projet est adopté, tout ce qu'il implique est donc définitif…

Ses partisans ne font pas dans la dentelle : ainsi, après nous avoir fait avaler en 1992 le "hors d'œuvre" : *«il faut voter pour le traité de Maastricht parce que c'est l'assurance de la paix en Europe»*, ils nous servent maintenant la tarte à la crème *«contre la menace supranationale du terrorisme, seule vaut la réponse supranationale : la Constitution européenne, première étape vers la démocratie internationale»*[9].

Ne nous laissons pas prendre à cette nouvelle forme de terrorisme.

L'Union européenne, championne de la mondialisation néolibérale

Cela n'est pas une nouveauté : nous avons maintes fois dénoncé la politique néolibérale défendue par l'Union européenne, notamment lors des diverse négociations à l'OMC (Seattle, Doha, Cancun …). Avant la très proche extension de l'Union à 25 pays, la Commission européenne tient à réaffirmer sa doctrine. Elle vient d'en donner un nouvel exemple très significatif en annonçant le 13 janvier qu'elle allait proposer *«une directive visant à réduire la "paperasserie qui étouffe la compétitivité"»*. Cela semble partir d'un bon sentiment… mais, traduit en français courant et analysé, on constate qu'il s'agit d'une directive relative aux services dans le marché intérieur de l'Union. Son objectif est d'imposer aux 25 États membres les règles de la concurrence commerciale, sans aucune limitation, dans toutes les activités de services qui ne sont pas, déjà, couvertes par des dispositions légales européennes (services financiers, télécommunications et transports). Ce qui signifie que la logique de la rentabilité va s'imposer partout puisque le projet de directive établit *«un cadre juridique général en vue d'éliminer les obstacles à la liberté d'établissement des prestataires de services et à la libre circulation des services au sein des États membres»*. Ces services sont définis comme *«toute activité économique non salariée visée à l'article 50 du traité de la Communauté européenne consistant à fournir une prestation qui fait l'objet d'une contrepartie économique»* et un mémorandum de la Commission en présente une liste non limitative qui va des services juridiques aux professions artisanales, comme plombier ou charpentier, en passant par la construction, la distribution, le tourisme, les transports, l'enseignement, les services de santé et de couverture des soins de santé, les services environnementaux, les cabinets d'architecte, les activités culturelles ou encore les agences de recrutement. Bref, la liste inclut en fait tous les services, à l'exception de ceux qui sont fournis directement et gratuitement par les pouvoirs publics (tels que la police et l'armée). On note que la santé et l'ensemble

4. Ce préambule fixe clairement l'orientation générale. C'est dans la partie III "les politiques et les actions de l'Union", qu'apparaissent dans le détail les dangers qu'elle entraîne dans tous les domaines.

5. La concurrence est dite "faussée" si l'État intervient.

6. OMC = Organisation mondiale du commerce. Voir *GR* 992. AGCS = Accord général sur le commerce des services. Voir *GR* 1005.

7. Voir : Étude de la monnaie IV, *GR* 1030, page 9.

8. Et ils pourraient être encore plus nombreux dans quelques années !

9. *Fédéchoses pour le fédéralisme*, N° 123, 1er trimestre 2004.

du système de couverture des soins de santé font l'objet de dispositions particulières de cette directive. Nous allons y revenir plus loin.
Mais auparavant cherchons quels sont ces "obstacles" à l'établissement et à la libre circulation des services que la directive se propose d'éliminer ? Que sont les législations et réglementations nationales que la Commission européenne juge *«archaïques, pesantes et en contradiction avec la législation européenne»* ? Ce sont par exemple des dispositions prises par les pouvoirs publics pour une meilleure prestation du service concerné ou d'une meilleure gestion des deniers publics, ou pour assurer l'accès de tous aux services publics, garantir la qualité, le droit du travail, ou des règles tarifaires, des réglementations visant la publicité… Bref, ces "obstacles" sont les dispositions qui permettent d'éviter que l'immense secteur des services devienne une jungle où règne une concurrence débridée dont les seuls objectifs sont la rentabilité immédiate et le profit privé et à court terme…

Quelques implications nationales

Il y a déjà eu la réforme des retraites, faite l'été dernier dans l'optique recommandée par la Commission européenne pour le plus grand profit des banques et des sociétés d'assurances. L'abondance des publicités que déploient tous les organismes financiers, y compris la Poste, pour leurs "plans" de retraite devrait ouvrir les yeux de ceux qui avaient accordé quelque crédit aux arguments du gouvernement…
Ces mêmes arguments (déficit abyssal, nécessité de réformer pour être moderne, démographie, …) sont à nouveau ressortis par les gouvernements européens pour justifier leurs réformes des services de Santé et de Sécurité sociale.
Si l'accent est mis sur le terme de *"réforme"*, synonyme de *"modernisation"* et utilisé tant par le gouvernement français que par les autres gouvernements européens, ce n'est pas une simple coïncidence. C'est le langage typique des libéraux, *de droite comme de gauche*, qui sous le couvert de modernisation démantèlent les acquis démocratiques et sociaux des deux cents dernières années…
Revenons au principal problème d'actualité dans la France de Raffarin III : la réforme de la Santé et de la Sécurité sociale. Elle s'inscrit dans le droit fil des projets de la Commission européenne et de l'AGCS. Alors qu'aucun secteur précis ne fait l'objet de dispositions particulières, nous avons déjà souligné plus haut que le projet de Directive relative aux services dans le marché intérieur de l'Union cible *spécifiquement* la santé et l'ensemble du système de couverture des soins de santé. Dans son article 23 (prise en charge des soins de santé), la Directive précise en effet qu'un prestataire de soins (par exemple un médecin ou une clinique privée) d'un pays A qui vient s'installer dans un pays B *ne sera pas obligé de respecter le système de sécurité sociale du pays où il s'installe*. Ce qui vise tout simplement à enlever aux États la maîtrise de leur politique de Santé !
On voit donc que le combat contre le plan Hôpital 2007 et contre la réforme de la Sécurité sociale qui est prévue se mène aussi à l'occasion des élections européennes… Encore une fois, la France ne constitue pas une exception en ce domaine : on a l'exemple de l'Allemagne qui vient de mettre en place une réforme de la Santé et de la Sécurité sociale qui va dans le sens souhaité par la Commission européenne.
Autre exemple : depuis le dimanche 18 avril, la réglementation européenne sur l'étiquetage et la traçabilité des *organismes génétiquement modifiées* (OGM) est devenue applicable. Cette mesure va conduire à la *levée du moratoire* qui frappe ces produits depuis cinq ans. Poiurtant, les représentants des 15 États membres de l'Union sont très divisés sur la délivrance d'autorisation de nouveaux OGM, notamment en ce qui concerne deux variétés de maïs. Mais s'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord, ce qui va devenir encore plus difficile avec l'arrivée de 10 nouveaux membres, c'est la Commission qui aura le dernier mot. Et on sait déjà qu'elle donnera un avis favorable. Mais on ne sait pas si elle le fera avant ou après les élections du 13 juin.
Qui plus est, la législation ne prévoit rien sur la *coexistence* des cultures traditionnelles et génétiquement modifiées. Ce sont les États qui doivent prendre des dispositions pour éviter la contamination … et interdire la création de zones sans OGM ! Que vont alors pouvoir faire les régions qui avaient décidé de créer des zones *hors* OGM ???
Cela devient pourtant de plus en plus indispensable car on apprend[10], grâce à une expertise confidentielle, qu'un maïs transgénique le MON 863, produit par la société Monsanto, vient de recevoir du Comité scientifique européen un avis *favorable* de mise sur le marché, alors que la Commission du génie biologique française (CGB) avait émis le 28 octobre dernier un avis *défavorable*, ayant observé des malformations sur des rats nourris avec ce maïs ; son rapporteur précise aujourd'hui : *«ce qui m'a frappé dans ce dossier, c'est le nombre d'anomalies. Il y a ici trop d'éléments où l'on observe des variations significatives. Je n'ai jamais vu cela. Il faudrait le reprendre»*.
Ces deux exemples, et on pourrait en trouver beaucoup d'autres, illustrent bien le rôle joué par les institutions européennes dans notre vie quotidienne et l'importance que va prendre l'élection des prochains députés européens. ▪▪▪

10. *Le Monde*, 23/04/2004

Où en sont les partis politiques ?

• à droite, l'UDR et l'UMP sont évidemment pour ce projet, même si un certain nombre de membres de l'UMP se sont prononcés contre l'adhésion de la Turquie à l'Union, ce qui n'est pas encore à l'ordre du jour des prochaines élections, mais qui va rendre la situation encore plus confuse.
• les partis que l'on qualifie d'extrême gauche (LO, LCR,…) ainsi que le parti communiste sont clairement contre ;
• l'extrême droite et la droite souverainiste sont contre ;
• avec une grande naïveté (ou une grande hypocrisie ?), les Verts défendent ce projet de Constitution[11, 12], tout en déplorant d'y retrouver *«l'ensemble des détestables politiques libérales actuelles de l'Union et une clause de révision nécessitant une double unanimité qui rend difficile leur évolution future»* !
• Quant au parti socialiste, il semble enfin avoir pris la mesure du problème[13], du moins si l'on en juge par la plate-forme adoptée lors de son dernier Conseil national, intitulée *«Une ambition socialiste pour l'Europe»*. Mais cela n'a pas été sans mal, ainsi Pierre Moscovici, auteur du projet initial de plate-forme, a-t-il dû renoncer à son idée de voir les socialistes faire campagne en faveur de l'adoption d'une Constitution européenne en 2004. Parmi les mesures que les socialistes souhaitent voir adopter dans un nouveau projet de Constitution figurent l'exigence de garanties renforcées pour les "services d'intérêt général" et le droit d'initiative constitutionnel sur les révisions ultérieures. À l'issue du Conseil national, François Hollande a conclu : *«il faut que ces élections soient utiles, utiles pour l'Europe, pour l'Europe sociale, mais aussi pour garantir les acquis sociaux en France»*. Acceptons-en l'augure !
Pareille dispersion des points de vue en France se retrouve, bien entendu, dans d'autres pays de l'Union, surtout parmi ceux qui viennent de connaître des changements d'orientation politique (Espagne, Pologne, Slovaquie,…).

Ce que nous voulons

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que nous sommes des nationaux-souverainistes anti-Union à tout crin. Nous sommes clairement contre l'Europe néo-libérale du dumping social, contre une simple zone de libre échange où seule compte la marchandise et le profit privé.
Ce que nous voulons, c'est une Europe démocratique, indépendante des lobbies de toutes sortes, qui respecte les singularités de ses composantes, qui lutte sérieusement contre la spéculation financière internationale et les paradis fiscaux ; c'est une Europe dans laquelle les acquis sociaux seront préservés et *harmonisés vers le haut*, où les services publics seront maintenus et renforcés, l'environnement protégé et la croissance maîtrisée.
Mais il ne suffit pas de demander, comme le fait ATTAC[14], que l'Union *«puisse emprunter, notamment pour les grands travaux d'infrastructures…»* !!! Il faut au contraire être bien conscient qu'il ne pourra y avoir "progrès et civilisation pour tous les habitants" que si les pouvoirs publics reprennent, en plus du contrôle politique de la Banque centrale européenne (BCE) et des Banques centrales nationales, **tout** pouvoir de création monétaire.

11. D. Cohn-Bendit et A. Lipietz, *Le Monde*, 20/09/2004.

12. G. Onesta et H. Flautre, Carré d'Europe, N° 17, 4 ème trimestre 2003.

13. *Le Monde*, 20/04/2004.

14. *Lignes d'attac*, N° 31, novembre 2003.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

G. Lecaille 18,53 – R. Perrin 28,53 – Mme Prothery 37,06 – R. Raimbault 8,25 – Mme Casanova 16,11 – J. Célestin 13,53- Mle Clouet 3,53 – Mme Escurpeyrat 23 – E. Van Damme 3 – R. Villedary 6,11 – A. Villegier 28,53 – J. Y. Bigot 3,08 – Mme Bouchard 182,94 – C. Rajain 12,53 – Mme Bernon 13,53 – B. Ballet 28,53 – C. Calmeyn 3 – Mme Lang Cabanis 8,53 – V. Devaux 6,7 – R. Charpentier 18,53 – M. Peron 37,06.

Total 500,61 euros - (Liste arrêtée le 22 avril)

Merci à tous !

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

Rappelons à nos fidèles abonnés que la date d'échéance de leur abonnement est clairement portée sur la bande d'envoi de leur journal, sous leur adresse, en dernière ligne, à droite. Pour ne pas les bousculer… et pour nous éviter l'envoi d'une lettre de rappel, nous continuons à leur faire le service plusieurs fois après cette échéance. Nous les remercions d'en tenir compte, soit pour nous régler à temps, soit pour nous prévenir s'ils ne souhaitent pas renouveler leur abonnement.

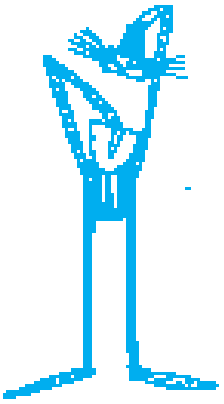

Le projet de Constitution européenne se soucie beaucoup des rapports commerciaux, de la compétitivité, de la croissance, qui serait la clé, paraît-il, du "développement". N'est-ce pas confondre développement avec civilisation ?
Paul Vincent se demande quelle est la place de l'éthique dans ces soucis économiques :

L'Économie secouée par l'Éthique

par Paul Vincent

Le prix Nobel d'économie a été attribué en 1998 au Bengali Amartya Sen, qui avait donné pour titre à ses travaux L'*Économie est une science morale*, une affirmation plutôt rassurante.

Durant l'hiver 97-98, l'éthique dans l'économie était aussi la préoccupation d'enseignants de l'Université Paris-Dauphine qui à l'heure, voire à la place du déjeuner pour des cadres soucieux de ne pas empiéter sur leurs horaires de travail, avaient organisé un colloque intitulé *Morale, spiritualités et vie des affaires*. À chacune de ses séances venaient s'y exprimer deux représentants d'une même religion, l'un dignitaire du culte concerné, l'autre dirigeant d'entreprise se réclamant de la même appartenance religieuse. J'y découvris les inquiétudes convergentes d'un ancien Commissaire au Plan, d'un évêque et d'un pasteur, face au fait que si la mondialisation et le libéralisme semblaient aptes à améliorer globalement le produit mondial brut, l'écart ne cessait de s'accroître entre les riches et les pauvres, que ces derniers étaient de plus en plus nombreux et qu'il y en avait toujours des millions qui mouraient de faim chaque année, des millions qui n'avaient pas accès à l'eau potable ou restaient illettrés.

Six ans plus tard, la situation est hélas encore plus inquiétante. Ainsi n'en est-on plus seulement à essayer d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les pays du Tiers monde, on doit maintenant se préoccuper qu'il n'y en ait pas également pénurie dans les pays les plus technologiquement avancés, mais qui en sont les plus gaspilleurs et les plus pollueurs.

Bravo pour une économie mondialisée si elle a pour but de faire le bonheur de tout le monde, un bonheur qui passe par la satisfaction des besoins les plus élémentaires : la santé, l'éducation, avoir un toit, ne plus avoir faim, ne plus avoir froid, ce à quoi aspirent encore deux ou trois milliards d'individus, et non d'enrichir un peu plus une minorité qui, dix fois plus riche, n'en serait pas plus heureuse pour cela.

En 1957, le jeune économiste Raymond Barre (33 ans à cette époque) faisait état de «*la tension qui existe entre les désirs illimités et les moyens limités des sujets économiques*». Que faire vis-à-vis de gens qui ont des désirs illimités ? Essayer d'empêcher ces drogués de se condamner de la sorte à des travaux forcés à perpétuité pour se procurer cette drogue qu'est l'argent, et surtout les empêcher d'y condamner les autres.

Le Père Henri Madelin indiquait par ailleurs lors de ce séminaire que si, dans l'histoire de l'humanité, le commerce était apparu comme un progrès par rapport à la guerre, il y avait entre les deux une limite très fragile et il citait Benjamin Constant, pour qui «*le commerce est le moyen de s'approprier pacifiquement ce qu'on n'a pas pu obtenir par la guerre*». Quand on recherche les vraies motivations de certaines guerres récentes, on pourrait ajouter «*et vice versa*».

Pour illustrer les propos de Benjamin Constant, je retrouve dans la thèse de doctorat d'une enseignante thaïlandaise des chiffres montrant que si le Siam peut s'enorgueillir d'avoir toujours sauvegardé sa souveraineté, il a par contre été asservi économiquement tout autant que ses voisins officiellement colonisés : Indochine, Malaisie ou Birmanie. C'est ainsi qu'en 1939 les Thaïlandais ne possédaient plus que le quart de leurs forêts, les Anglais en ayant accaparé 58%, les Français 7%, le reste se partageant entre d'autres Occidentaux, dont en tête les Danois avec 6%. Quant aux mines d'étain, sur 60 exploitées à la même époque, 38 appartenaient aux Anglais et 13 aux Français. Les guerres inter-européennes qui appauvrirent ceux-ci au cours du 20ème siècle ne permirent aux Thaïlandais de se réapproprier que ce qui restait de ces richesses.

Selon le projet de préambule à la Constitution Européenne que j'ai eu sous les yeux, «*l'Europe entend poursuivre une trajectoire de civilisation, de progrès et de prospérité pour le bien de tous ses habitants, y compris les plus fragiles et les plus démunis*», mais on ne promet rien concernant la politique sociale qui sera mise en œuvre pour garantir ce résultat, face à la conti- ▪▪▪

... nuation d'une politique économique libérale qui ne semble pas automatiquement y conduire.
Par ailleurs je supprimerais volontiers le terme *«et les plus démunis»*, qui laisse supposer que l'on trouve naturelle la persistance de cette catégorie d'individus. On ne peut empêcher qu'il y ait des êtres fragiles, mais on peut s'interdire de les laisser démunis.
Quelle médiocre ambition comparée à celle de Victor Hugo, dont *La Grande Relève* s'honore de faire sa devise :

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée».

Nous avons retrouvé le point de départ de nos démarches dans l'article qui suit, extrait, avec l'autorisation de l'auteur, du bulletin n° 14 du *Cercle pour un Partage Équitable du Progrès* (Courriel : raymond.monedi@wanadoo.fr - Site : www.cerclepep.com)

La pauvreté, j'y pense et puis, ... j'oublie !

par Raymond Monedi

Eh ! Oui, ainsi va la vie. Profonde prise de conscience émotionnelle sur le moment et ensuite rapide dilution dans le magma de nos petits soucis quotidiens. Au début de l'année 1954, au cours d'un hiver d'une froidure exceptionnelle, l'appel déchirant de l'abbé Pierre a remué les tripes et mobilisé les esprits de millions de gens. Qui ne s'émeut lorsqu'il réfléchit aux détresses, aux souffrances, aux malheurs de tous ces miséreux, de tous ces paumés de la vie, qu'en Occident l'on appelle pudiquement le "Quart monde", et plus loin, le "Tiers monde".
Mais que reste-t-il de tous nos élans généreux, de toutes nos bonnes intentions, de tous les engagements que nous prenons en ces moments suprêmes, mais si fugaces, où notre cœur s'ouvre à l'amour d'autrui ? Quasiment rien ! Même pas le remord d'avoir failli à nos promesses. *"J'y pense et puis j'oublie !"*

Mais qui sont les véritables coupables ?

De par la philosophie et la morale humaniste que l'on nous inculque depuis notre petite enfance, nous avons tendance, nous citoyens moyens des pays nantis, ou éléments basiques d'une humanité en perdition, à culpabiliser ! Comment pourrait-il en être autrement lorsque, au catéchisme d'abord, puis à l'école et ensuite dans la société, on nous pétrit l'esprit de tout un ensemble de concepts en "té" : charité, bonté, générosité, solidarité, sociabilité, etc. ! Tous ces mots inventés par tous ceux qui ont des richesses pour inciter ceux qui en ont un peu, à partager avec ceux qui n'ont rien !
Car, si, bien sûr, il faut respecter toutes ces valeurs morales qui exaltent le cœur, il faut bien admettre que tous ces concepts altruistes ne sont applicables que dans un monde où règnent la misère, la pauvreté et l'injustice ! Dans un monde juste et heureux, ces mots en "té" n'auraient aucun sens, ces sentiments n'existeraient même pas!
Alors, à qui profite le crime ?
D'abord aux capitalistes du Medef, ces humains qui doivent avoir un chromosome en moins pour ne vénérer que le Veau d'Or.
Ensuite, aux religieux, quelle que soit leur église, car la misère accroît leur vivier naturel : *«heureux les pauvres,... le royaume des cieux leur est ouvert !»*
Et pour finir aux politiques, qui ne sachant quels lobbies satisfaire, à quel saint se vouer, sont devenus des girouettes irresponsables !
Ce sont eux, qui ne voulant pas mécontenter les riches, tout en cherchant vainement à satisfaire les pauvres, ont inventé la "redistribution sociale".

L'aberrante redistribution sociale

Dans les "jeux de société" on ne redistribue les cartes que lorsqu'au départ a été faite, inconsciemment, une "fausse donne". Mais au nom de quelle logique, dans cette "société rélle" où nous vivons, est-ce qu'on fait sciemment et volontairement de "fausses donnes", pour procéder ensuite à des redistributions, dites sociales ?
Ne serait-il pas plus intelligent de distribuer dès le départ, d'une façon plus équitable, les richesses gagnées par la collectivité, plutôt que d'avoir, ensuite, à redistribuer des aides, des primes et autres allocations aux "éclopés sociaux" que notre système, totalement absurde, a lui-même créés ?
C'est comme si nous fabriquions nos pauvres rien que pour avoir ensuite l'égoïste satisfaction morale (et même parfois morbide) de leur faire la charité ! Notre monde est devenu fou !

De nos jours la pauvreté est anachronique

Il faut se rendre à l'évidence, malgré tous les progrès réalisés par l'Humanité depuis l'aube des temps, la misère n'a fait que se développer. Comment aurait-il pu en être autrement si c'était écrit ? Et c'est toujours écrit dans les livres, dits inspirés, des trois grandes religions monothéistes, la Bible, la Torah et le Coran, qui ensemble font l'éloge de la pauvreté et font appel à la charité et à la générosité, pour la soulager.
Seul un écclésiastique, un seul, le Père Joseph Wresinski, fondateur du *Mouvement International ATD Quart Monde* a pressenti où était la vérité.
Il est le premier à avoir compris et dit que :

«Soulager la misère c'est s'en accommoder ! La misère ne se soulage pas, elle se détruit ».

Nouvelle économie, finances :
III *Quelle constitution européenne ?*

par Paul Vila

À la lumière des débats et des crises de société qui angoissent notre vieux monde occidental, on peut supposer que le XXI ème siècle a commencé dès avant l'an 2000, avec le déclin scandaleux du Mitterrandisme "social" et l'affaiblissement politique des Allemagnes. Il coïncide avec le succès imprévu de diverses nations d'Europe, dont les Scandinaves (plus ou moins profiteurs de la seconde guerre mondiale), et les petits pays dont le faible poids monétaire a fait des triomphateurs de la communauté. L'Irlande et le Danemark, soutenus par les États-Unis, et encore plus la Norvège et la Finlande, paisiblement attelés à du développement intérieur sans prétendre à l'hégémonie sur le marché Européen, prouvent qu'il est plus sain de ne rien devoir aux grandes banques dominatrices "des marchés", et de ne pas attendre d'une fédération centralisée la fameuse gouvernance. Et si nous en faisions autant ?
On ne sait plus trop si V.G.d'Estaing et ses séides vont longtemps nous balancer dans les rythmes entrechoqués de leur système tout-fédéral contre l'actuelle coopération confédérale. Ce tango vache sert de masque à l'absurde réalité du pacte de "stabilité". La condition du redressement pour les 5 partenaires de 1957 reste la rupture d'avec les ambiguïtés du pouvoir bancaire, et la révision du volet financier des traités de Maastricht/Amsterdam.

Je persiste à voir dans la "convention" giscardienne une manière vicieuse de noyer les gros poissons que sont nos vrais projets de développement, apparus bien avant la chute du mur de Berlin : santé, sécurité d'emploi, éducation nationale, recherche et innovation…
Il faut une fois pour toutes faire les comptes sur les projets de vie de notre État-nation.
D'abord il n'est pas difficile de distinguer ce qui doit être financé aux différentes échelles, justement en fonction du développement.
Et la gestion rigoureuse des crédits doit distinguer ce qui rapporte de ce qui correspond à un bien commun, qui n'est donc pas une dette, sauf s'il s'agit d'achats à l'extérieur.

1. La santé.
On aurait dû, mais on n'a pas, développé les emplois sociaux. D'autre part, les merveilleux perfectionnements des techniques hospitalière et médicale, la formation permanente de chercheurs-médecins et des nombreux personnels soignants, indispensables à la vie moderne, ne manquent que parce qu'on paye trop mal et qu'on traite trop inhumainement les plus dévoués encore à notre service.

2. L'éducation.
L'enseignement paraissait sorti de sa guerre primaire dieu-contre-diable. La sape des combines politiques au sommet et un certain syndicalisme épais ont fait oublier les vraies questions du tronc commun et de la formation permanente. Ces affaires de programmes ne seront jamais figées, car liberté et changement ne sont payantes que si on respecte en même temps les êtres et la réalité pratique de leur vie...

3. La recherche-innovation publique et privée.
Elles sont lamentablement étouffées par le fric. Pour la recherche, une "démocratisation" a été combinée avec une restriction permanente. On voit là le vice infâme des bailleurs de crédit.
Depuis 35 ans les journalistes aux ordres dans la grande presse alternent une description "magique" des avancées scientifico-techniques, et un pessimisme ultra-libéral envers la lourdeur supposée des dépenses. Alors qu'un vrai système d'audit est exercé par tous les chefs de labo au CNRS, et même s'il faut lutter, dans la recherche

comme partout ailleurs, contre les jeux personnels de certains arrivistes trublions !
Que nos gouvernants comprennent qu'ils nous mèneraient à bien pire catastrophe en s'entêtant dans les restrictions qu'en prévoyant la relève !
Si on revient au "marché" de l'emploi en général, les besoins indiqués plus haut permettent de fournir les emplois de base et les métiers d'avenir de l'enseignement Supérieur.

*

Dans les grands secteurs de production, un vrai ministère des échanges devrait permettre aux entreprises européennes de suivre en temps réel les chiffres de la consommation, bien plus intéressants que la cote boursière crétine de nos orthodoxes. Les grandes entreprises vont devoir apprendre à se concerter afin d'optimiser leurs offres : arrêtons de laisser les voituriers pondre des millions de saletés à roulettes fragilisées mais surpuissantes pour "beaufs" suicidaires. Il y a tant à faire pour l'environnement, les nouvelles télécom, les transports divers, qui sont des services parfaitement marchandisables pourvu que l'État et l'Europe y surveillent l'innovation.
Nos productions agricoles font partie des missions sacrées, reliées au patrimoine millénaire des régions. Pour revitaliser ce secteur, une recherche-développement aurait dû depuis longtemps distinguer entre les valeurs respectives du métier de petit artisan de qualité et du grand exploitant exportateur.
Tout le monde a compris que les services vont employer de plus en plus l'énergie créatrice des citoyens de l'Europe. Encore faut-il rendre vivables les conditions de travail.
Et il reste à soutenir l'art et la culture, et là on reboucle avec les médias.

*

Mais d'abord, il faut revenir à la monnaie. Étalon d'échange en même temps que valeur de la chose échangée ? Et du même coup de la monnaie elle-même ? C'est le job de nos petits génies de toutes les Sciences Politiques, Hautes Études Commerciales, après Polytechnique. Et pourquoi pas des élèves-chercheurs de vrais nouveaux économistes ?

Un grand patron vous parle

Si vous avez le "Quid", vous y découvrirez dans sa liste des auteurs français nés au 19ème siècle un certain Detœuf Auguste (1883-1947), qualifié "d'économiste", dont l'unique ouvrage, qui le rendit célèbre, porte pourtant un titre énigmatique : *Propos de O.-L. Barenton, confiseur*. Comme je connais bien ces "Propos" et qu'ils me semblent souvent pasticher les *Caractères* de La Bruyère, j'ai cherché comment celui-ci se trouvait nommé dans cette même encyclopédie et j'ai trouvé en face de son nom : "moraliste". C'est ce que je dirais plutôt d'Auguste Detœuf, et j'ajouterais aussi "humoriste".
Quel grand patron d'aujourd'hui laissera dans soixante ans de semblables traces ? Car telle était en fait sa vraie spécialité. Polytechnicien comme son personnage, le summum à une époque où l'ENA n'existait pas encore, Auguste Detœuf était parvenu jusqu'à la Présidence de la déjà prestigieuse société Alstom.
Alors cramponnez-vous bien pour écouter ces propos assez surprenants, venant d'un ancêtre des actuelles grosses têtes de notre Medef. Voici quelques extraits de cet ouvrage tiré en 1938 à petit nombre, pour un cercle restreint d'amis, puis publié après son décès par les *Editions du Tambourinaire*, et sans cesse réédité jusqu'aujourd'hui, en dernier lieu par les *Editions d'Organisation* :

- *«Les économistes ont raison: le capital est du travail accumulé. Seulement, comme on ne peut pas tout faire, ce sont les uns qui travaillent et les autres qui accumulent.»*
- *«Xantippe a réussi… Il fut un temps où on ne lui serrait pas la main… Mais il a depuis si longtemps déjà le moyen d'être honnête, et il l'est tellement devenu, que ceux qui, par une sottise ou une fortune naturelles, l'ont toujours été, s'honorent d'être ses amis…»*
- *«Un idiot riche est un riche. Un idiot pauvre est un idiot.»*
- *«Un aventurier est toujours de bas étage… de haut étage, ce serait un homme d'affaires.»*
- *La Bourse: «le thermomètre de l'industrie, mais si mal placé qu'il l'empêche de marcher.»*

• *L'industriel français : «Comme il paie peu ses collaborateurs, ceux-ci sont médiocres. Mais ça ne lui déplaît pas. Il déteste les collaborateurs éminents. Aussi est-il obligé de faire le travail de ses subordonnés et n'a-t-il pas le temps de faire le sien… Il est sans rival dans l'affaire moyenne, où l'œil du maître peut tout voir, médiocre dans la grande affaire, où il faut faire confiance à autrui.»*
• *«S'il réussit… je dirai qu'il a été prévoyant; s'il échoue… je dirai qu'il a été imprudent; pour le moment je dis… qu'il est audacieux.»*
• *«L'expérience… ne s'acquiert qu'avec les années. Aussi se plaît-on volontiers à confondre, en parlant de soi, l'âge et l'expérience.»*
• *«Ne vous plaignez jamais du client à caractère difficile, car il est la cause de vos progrès.»*

Le grand patron qu'était Auguste Detœuf avait un état d'esprit susceptible d'en choquer plus d'un parmi les autres membres de sa corporation. Pourtant, le directeur du *Figaro* de l'époque, Pierre Brisson, lui rendit hommage en ces termes : *«Les avantages de sa situation, si justifiés qu'ils fussent, avaient accusé sa tendance aux scrupules... En se donnant la satisfaction de négliger ses intérêts personnels, il savait qu'il se diminuait dans l'esprit de ses pairs… Il acceptait mal, dans le fond, d'être tout à fait des leurs… Il semblait avoir accompli par hasard, ou plutôt par une sorte d'inadvertance, sa carrière dans le haut patronat… On était frappé de l'orientation constante de ses pensées vers le bien public… Les essais, propos, lettres, pastiches et aphorismes contenus dans ce recueil (tiré à petit nombre en 1938) ne valaient à ses yeux qu'à titre d'amusement… Il ne s'agit pas d'un moraliste professionnel, ni même d'un moraliste avoué. Il s'agit d'un praticien qui moralise autour de sa profession… »*

Paul Vincent.

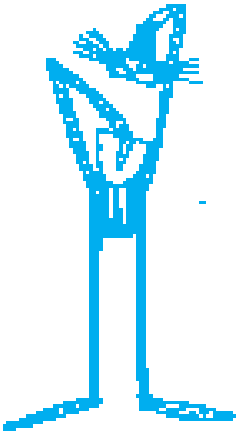

Demain, la France... Quelle France ?

par Jacques Hamon

Les résultats des élections régionales qui viennent d'avoir lieu laissent supposer que les électeurs, après avoir donné un pouvoir discrétionnaire au Président Jacques Chirac il y a deux ans, ne sont pas pleinement satisfaits de la façon dont ce pouvoir a été utilisé et n'ont pas apprécié ce qu'ils ont considéré, à tort ou à raison, comme une casse sociale généralisée. Dans le contexte d'une décentralisation de plus en plus marquée, ils ont établi, dans la majorité des régions, des exécutifs pouvant partiellement équilibrer l'action du gouvernement nommé par le Chef de l'État. Chacun pense désormais à la prochaine élection présidentielle, dans trois ans. C'est à la fois prématuré, et bien tardif.

Réfléchir à long terme

L'inertie économique d'un pays est considérable.
Le renouvellement d'un véhicule se situe entre 10 et 20 ans, celui d'un immeuble entre 50 et 100 ans. Certaines de nos autoroutes ne seront jamais amorties.
La seule politique énergétique visible de la France date d'il y a plus de 30 ans.
Bien former un jeune est un investissement pour 50 ans.
Réduire les coûteuses mortalités et morbidités prématurées évitables, découlant du tabagisme, de l'éthylisme et des vitesses routières excessives, implique un changement des attitudes et mentalités qui demande des décennies.
Préparer l'élection présidentielle de 2007, pour les formations sérieuses, implique donc une réflexion à long terme, avec des objectifs 2050 et 2100.
La France n'est qu'un petit pays dont les décisions de fond la concernant sont généralement prises à Bruxelles, ou au sein d'institutions internationales dans lesquelles le plus riche décide.
Il est donc essentiel d'accorder une très grande importance aux élections communautaires, afin que le prochain Parlement de la Communauté serve au mieux les intérêts des résidents des pays membres, dont ceux des Français, sans oublier nos devoirs vis-à-vis du Tiers monde.

D'abord à la dérive climatique

La plus grande menace pesant sur l'Humanité est celle de la dérive climatique. Tout doit donc être fait pour réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre, quitte à exiger de l'OMC des compensations pour les distorsions commerciales des pays ne faisant rien, et à envisager de poursuivre pour crime contre l'humanité les dirigeants des pays ne voulant rien faire. Passer ...

des énergies fossiles conventionnelles aux énergies renouvelables aura un coût, ce qui implique une harmonisation de la fiscalité appliquée aux énergies fossiles et à leurs dérivés, sans la moindre exemption[1] pour les transports, terrestres ou aériens. La vérité des coûts devra s'étendre aux infrastructures, péages routiers notamment.

Limiter le tabagisme, l'éthylisme et les vitesses excessives au volant serait facilité par une harmonisation communautaire fiscale et juridique. La gravité des accidents est proportionnelle au carré de la vitesse et, à partir d'un certain seuil, la consommation des véhicules, au cube de cette vitesse. Tous les véhicules homologués devraient avoir un régulateur de vitesse et, pourquoi pas, une boite noire. Produire, ou importer, un véhicule ayant la possibilité de dépasser la vitesse communautaire maximale agréée devrait constituer un délit communautaire.

L'énergie renouvelable de demain sera surtout thermique (solaire, géothermie) et électrique (éolienne et marine). Un vaste effort de recherche devrait être entrepris dans les domaines du stockage des énergies thermique et électrique (barrages d'altitude, air comprimé, hydrogène) et d'exploitation de l'énergie marine (énergie des vagues, des marées et des courants).

Les problèmes qui viennent d'être énumérés devraient dominer tout débat politique national ou communautaire. Ce n'est pas le cas.

Les Français devront juger et décider. Sur quelles bases?

Durant peut-être une décennie, les centrales à gaz à cycle combiné assureront une fourniture d'électricité complémentaire lors des pics de consommation, liant étroitement GDF à EDF. Plus tard, avec la généralisation des éoliennes, en périodes de pointes de production éolienne sans demandes solvables, l'électricité servira, entre autres, à produire de l'hydrogène et de l'air comprimé, liant ainsi encore plus EDF et GDF. Dans ce contexte il semble n'y avoir aucune justification pour séparer ces deux entités et les vendre au plus offrant.

LE SERVICE DE LA DETTE

Un problème national majeur est celui de la dette dont le service pèse un peu plus chaque année sur la bonne utilisation des ressources publiques.

Son amenuisement devrait constituer une priorité depuis qu'elle ne peut plus être réduite par une inflation galopante. Ce problème n'est pratiquement pas abordé.

De graves dérives budgétaires ont été justifiées au nom d'un retour nécessaire à la croissance mais il faut poser la question : la croissance, pourquoi faire ? S'agit-il de préparer l'avenir, ou bien seulement de produire des biens matériels loin d'être indispensables ? Ou même exigeant des subventions à l'exportation pour nous en débarrasser ? Par ailleurs, du fait de capacités productives sous-utilisées et d'une productivité croissante, un taux important de croissance, comme actuellement aux États-Unis, peut se faire presque sans création d'emplois. Créer des emplois utiles, voire indispensables, tout en préparant l'avenir, est donc essentiel.

LE BUDGET DE LA DÉFENSE

Le budget de la défense nationale de la France mériterait d'être revu. L'Europe occidentale et centrale (Communauté, OTAN et pays assimilés) a environ 517 millions d'habitants, et consacre chaque année quelque 215 milliards de dollars pour se défendre d'une façon conventionnelle contre des pays ennemis inexistants. Cette dépense, de l'ordre de 416 dollars par habitant, devrait être revue à la baisse en absence d'ennemis, et également répartie. La facture française serait alors au maximum de 25 milliards de dollars, contre 45 à ce jour. Économiser environ 20 milliards d'euros par an constitue donc un objectif immédiat très raisonnable.

D'ailleurs, à une époque de mondialisation et de privatisation, notre défense nationale pourrait être délocalisée et sous-traitée avec l'objectif, à moyen terme, d'économiser 30 milliards d'euros par an.

LA PROTECTIONS SOCIALE

Notre système de protection sociale, santé publique comprise, fait face non seulement à des difficultés financières, bien limitées par rapport au service de la dette, mais aussi à des difficultés

1. NDLR : Allusion aux tarifs particulièrement avantageux sur les carburants dont profitent les transporteurs routiers, les agriculteurs, et les compagnies aériennes, ce que beaucoup de gens ignorent.

humaines en personnel qualifié. Il faut impérativement former plus de personnel médical et paramédical, et donner une bien plus grande priorité à la prévention, aux traitements précoces, et à la réhabilitation. (Dans ce contexte, notre système carcéral est totalement inadapté).
Il y a quelques décennies, la Norvège avait (et a peut-être encore) un niveau de santé excellent, basé sur la prévention et des équipes de santé communales, et seulement 1.000 formulations médicamenteuses, donc moins encore de matières actives ; la Communauté pourrait s'inspirer d'un tel système de santé pour réduire les gaspillages et remplacer la publicité des marques par l'information du public et des praticiens. La santé a un coût, privatiser certains secteurs, si l'on se base sur l'expérience des États-Unis, accroît ce coût de près de 50% tout en diminuant le niveau national de qualité de la santé. Il faudrait en tenir compte.
La formation des citoyens et résidents doit être revue avec quelques ambitions légitimes, de l'école maternelle à l'université. Il faut assurer une formation de base essentielle à tous, quitte à accepter plus de redoublants, tant dans le primaire que dans les collèges et lycées. La formation professionnelle demande beaucoup plus de moyens et de prestige. La recherche doit être réanimée, tant pour satisfaire les besoins nationaux que pour aider à un développement socio-économique du Tiers monde n'accroissant pas la dérive climatique.

*

Avoir une nouvelle politique énergétique, réduire la dette, intensifier la coopération internationale pour le développement, et respecter le pacte de stabilité auront un coût.
Il va falloir accroître les impôts, taxes et prélèvements sociaux de probablement 100 milliards d'euros par an, sans pour autant affecter le dynamisme économique. Une hausse du prix des carburants, du tabac et des boissons alcoolisées paraît inévitable.
Il faudrait aussi substituer des rentrées légales de ressources à l'autofinancement des activités au noir et au banditisme, tout en améliorant notre protection sociale. Il y a en France des millions de consommateurs de cannabis et des dizaines de milliers de personnes s'adonnant à la cocaïne et à l'héroÏne. Il serait raisonnable de légaliser ces trois consommations, le cannabis étant vendu par les buralistes avec une qualité garantie, et les drogues dures disponibles dans les pharmacies sur ordonnance médicale, avec de lourdes taxes au bénéfice de l'État; au lieu d'importer du cannabis, nous pourrions le produire dans des conditions aussi contrôlées que pour la culture du tabac.

Une union démocratique, économique et sociale

Le présent élargissement de la Communauté ne devrait être qu'un premier pas vers une Union démocratique, économique et sociale, dont les limites logiques se situent à Vladivostok à l'est, et au nord de la frontière chinoise et au milieu du Sahara au sud ce qui, en attendant une utilisation plus parcimonieuse des énergies fossiles, placerait l'essentiel des ressources de gaz naturel et de pétrole au sein de la Communauté. Temporairement, cet élargissement pose problème.
Les Pays Baltes peuvent fournir une main d'œuvre très qualifiée au dixième des coûts salariaux ouest-européens.
La Pologne peut nous approvisionner en lait et en viande à la moitié des cours des productions françaises équivalentes.
Doit-on procéder à l'union sur la base du moins-disant ou avec une harmonisation par le haut des systèmes sociaux ?

La politique agricole

La Politique agricole commune est une faillite. Rien qu'en France, des dizaines de milliers d'exploitations familiales disparaissent chaque année et notre nombre de chômeurs correspond à peu près à celui des travailleurs des exploitations agricoles ayant perdu leur emploi au fil des récentes décennies. La Pologne devra accepter de perdre rapidement 90% de ses exploitations pour aboutir, comme en Europe occidentale, à une agriculture sans paysans. L'agriculture industrielle ne s'intéresse qu'à la rentabilité immédiate, ruinant durablement la structure des terres arables, contaminant massivement les eaux de surface et les nappes phréatiques, et exigeant des subventions à l'exportation, ce qui transforme de nombreux paysans du Tiers monde en habitants des bidonvilles. L'Institut national de la recherche agronomique, après de multiples études de terrain, vient de montrer qu'en revenant à des pratiques traditionnelles (assolements en légumineuses, nourriture à l'herbe et aux protéagineux locaux, limitation drastique des intrants chimiques), on peut sensiblement améliorer les ressources des exploitants agricoles en acceptant une modeste baisse des rendements à l'hectare, rendant inutiles les subventions à l'exportation.

*

Je suis conscient de l'hétérodoxie de mes propos, mais un nouveau monde est à bâtir, dans l'intérêt de tous, ou de presque tous. Ce devrait être l'enjeu des prochaines élections communautaires, des positions de la Communauté auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce, puis des élections présidentielle et législatives de 2007.

Détrôner le capitalisme ?

par Roland Poquet

Tout excès provoque une réaction qui tend à en réduire la portée. C'est ainsi que l'excès de travail finit par tuer le travail : celui-ci est devenu *"liquide"* dans l'attente de sa désintégration[1]. Constatation que refusent d'admettre la majorité de nos concitoyens tant s'est développée, pendant un peu plus de deux siècles, une culture du travail, porteuse d'un système de valeurs, d'un statut et d'un projet collectif. Et pourtant, alors que cette épopée du travail se dessinait et se développait, quelques visionnaires, tels Karl Marx, Paul Lafargue, John Maynard Keynes[2], Jacques Duboin, André Gorz et Jeremy Rifkin[3], prédisaient son amenuisement progressif. Cette culture du travail a si profondément imprégné les esprits que sa remise en cause provoque un malaise profond au sein de nos sociétés de plus en plus technicisées. Face à des millions de chômeurs et de précaires à vie se dresse encore et toujours un discours stéréotypé et incantatoire : il faut à tout prix retrouver le plein emploi en suscitant l'initiative individuelle et en pratiquant l'innovation permanente. Mais on se garde bien de rappeler que la fonction première d'une entreprise est de créer de la richesse et non de l'emploi, et que les gains de productivité alliés à une rentabilité imposée détruisent irréversiblement celui-ci. Cette erreur d'appréciation (et c'est une erreur aux conséquences dramatiques) retarde le passage d'une société du temps contraint à une société du temps enrichi. Plus le temps libéré sera inoccupé, plus le loisir révèlera sa vacuité : bientôt, notre société ne saura plus rien *«des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté… On ne peut rien imaginer de pire»*[4]. Et Keynes de surenchérir en prédisant que, à défaut de *«savoir employer la liberté arrachée aux contraintes économiques»*, nous allions être confrontés à ce qu'il annonçait comme une *«dépression nerveuse collective»*[5].

*

Qu'on l'accepte ou non, le temps consacré au travail sera de plus en plus réduit (actuellement il représente moins de 15% du temps de vie éveillé d'un salarié) et le temps hors travail de plus en plus important. Comment faire en sorte que ce temps libéré devienne temps pleinement vécu afin que nous échappions à cette *"dépression nerveuse collective"* ?

On ne peut rien attendre de bénéfique d'un système économique dont les ressorts profonds ne font qu'activer la production de la marchandise au détriment de la richesse humaine - nous en avons pour preuve les revendications actuelles des chercheurs, des personnels de santé et des intermittents du spectacle. Pourtant, nos sociétés ne pourront survivre longtemps à ce *«dépeuplement de l'esprit et du cœur»* qui les guette et les menace. Peut-on encore miser sur la famille alors que sont en crise l'autorité qui présidait aux relations entre parents et enfants ainsi que la cohésion qui cimentait les liens d'une génération à l'autre ? Sur l'école alors qu'elle est le produit d'une société dominée par le travail et que le maître (souvent à son insu) prépare encore et toujours au contremaître et que l'éducation est négligée ? Sur l'entreprise alors qu'agitée par les problèmes internes de hiérarchie et les problèmes externes de compétitivité elle n'offre que peu de prise au lien social ? Pour toutes ces raisons, il semble que l'humain se réfugie dans un secteur dont on méconnaît encore l'importance : le secteur associatif. Selon Jacques Attali, cette *«économie relationnelle, fraternelle, celle des ONG, où les acteurs s'épanouissent dans l'action et non dans l'argent qu'ils reçoivent en échange, … représente déjà près de 10% du PNB mondial»*[6].

En France, il existerait 720.000 associations pour l'ensemble des 36.000 communes, soit 20 associations en moyenne par commune. Un citoyen sur deux adhérerait à une association et un sur trois serait très actif. Enfin il y aurait plus de personnes présentes dans les associations que dans les entreprises. Ces statistiques sont évidemment à interpréter avec précaution, de multiples associations ayant perdu leur raison d'être au fil des ans et n'ayant pas été radiées des registres publics. Il n'empêche que cette vie associative occupe un champ économique et social que l'on ne peut plus ignorer et qu'elle est sans doute le secteur-relais des valeurs alimentées jusqu'à présent par le travail.

Toujours selon Jacques Attali, *«cette économie-là… va détrôner le capitalisme»*[7]. L'affirmation est brutale, mais nous ne sommes pas loin de la partager. Quoi qu'il en soit, cette perspective réclame une réflexion et une argumentation déjà engagées par ailleurs[8].

On ne peut nier, en effet, les immenses vertus dégagées par ces regroupements de citoyens et mises en application dans les domaines les plus

1. Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995.

2. J.M. Keynes. *Perspectives économiques pour nos petits-enfants*, 1930.

3. Jeremy Rifkin, *La fin du travail*. La Découverte, 1996.

4. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*. Calmann-Lévy, 1961.

5. déjà cité.

6. Jacques Attali, Interview dans *Le Nouvel Observateur*, N° 2058, Avril 2004.

7. déjà cité.

8. Lire avec intérêt les ouvrages de Roger Sue, entre autres : *La richesse des hommes*, Odile Jacob, 1997 et *Renouer le lien social*, Odile Jacob, 2001.

diversifiés : social, humanitaire, artistique et culturel, sportif, revendicatif… La création d'une association est en soi un acte éminemment culturel : on y apprend à affirmer une détermination, à définir un objectif, à effectuer les démarches administratives nécessaires. Son fonctionnement est d'une richesse incontestable et privilégie tout ensemble la prise d'initiatives, le surgissement des compétences, l'apprentissage de la vie de groupe, le respect de l'opinion d'autrui, la restauration du lien social….

Cet extraordinaire *"bain démocratique"* que procure la vie associative repose enfin sur un socle d'une solidité à toute épreuve : le bénévolat.

Il faut se garder cependant de tout angélisme. Comme toute entreprise humaine, la vie associative comporte des zones d'ombre : querelles de pouvoir, absence de transparence financière dans certaines associations, effacement des plus compétents au bénéfice des médiocres et démissions brutales dues à des causes externes, talon d'Achille de toute entreprise reposant sur le bénévolat. Elle a aussi ses handicaps :

- trop lent rajeunissement des structures en raison de l'allongement de la durée de vie et de la préférence des jeunes pour les groupements informels.
- insuffisance de moyens matériels et financiers qui révèlent les limites du tout bénévole.
- manque de confiance dans ses possibilités d'expression et d'action.
- absence de conscience de la force que représenterait le regroupement des associations.

Bref, cette économie-là n'est pas près de *"détrôner le capitalisme"* pour reprendre la formule audacieuse de Jacques Attali. Elle souffre, pour l'instant, au plan local, d'un déficit de pensée et, par conséquent, d'action auprès des pouvoirs constitués.

Il serait pourtant souhaitable de mener l'exploration dans deux directions : comment rendre pertinente la relation entre bénévolat et professionnalisation (de nombreuses associations, reconnues ou non d'utilité publique, gagneraient à bénéficier d'un encadrement de qualité, ce que n'offre pas actuellement le recours à des emplois précaires de personnels n'ayant pas reçu de formation adaptée) et comment dégager des moyens financiers qui viendraient en complément des aides ou subventions locales. En ce qui concerne ce dernier point, de plus en plus nombreux sont les partisans d'un financement de l'activité plutôt que de l'inactivité. S'il est vrai qu'en vingt ans (de 1975 à 1995) les aides à l'emploi ont été multipliées par 4 alors que le nombre de chômeurs a été multiplié par 5, acceptons de reconnaître que, sans accroître la pression fiscale, une redistribution différente du revenu de l'impôt s'impose. Si l'on précise que ces aides à l'emploi s'élèvent à plus de 15 milliards d'euros, le "déversement", même partiel, de ce réservoir d'inactivité que représentent les millions de chômeurs et de précaires dans le secteur associatif est, à coup sûr, envisageable.

La question qui surgit alors est la suivante : pour quelle raison nos responsables politiques ne s'engouffrent-ils pas dans cette brèche, faisant ainsi d'une pierre deux coups : régler en partie le chômage et recréer du lien social ?

Quel est ce frein qui empêche qu'une telle évolution prenne davantage d'ampleur ?

— Nous l'avons mis en évidence dès les premières lignes : l'affirmation que le retour au plein emploi est possible, que seuls l'agriculture, l'industrie et certains services créent de la richesse en alimentant le monde de la marchandise et que l'écoulement espéré de celle-ci dégagera des profits substantiels.

Cet état d'esprit n'est pas près de changer car il est directement dépendant d'une idéologie et de structures économiques et financières qui, pour l'instant, ne sont pas remises en question.

En paraphrasant le titre d'un ouvrage[9], nous serions tenté de dire que nos sociétés sont contraintes de préférer le "bien" au "lien".

Voilà qui repousse aux calendes grecques la perspective dessinée par Jacques Attali : voir le secteur associatif «*détrôner le capitalisme*».

9. B. Cova, *Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien*, L'Harmattan, 1995.

BREF COURRIER DES LECTEURS

Il faut continuer le combat car le politique, c'est l'économique. Et l'économique sera adapté à la planète quand on sortira du système Casino.

R. C. Narbonne.

Il est dur le monde à venir, où chacun n'estimerait pas être au-dessus de l'Autre, où l'économie serait une recherche du bon sens envers tous, avec tous, en écoute de la Terre, de la Vie, du plaisir de marcher ensemble et non de s'exploser dans le désastre.

R. V,. Villeurbanne.

Grâce à vous et à la lecture du journal, je continue à espérer des temps meilleurs pour mes petits enfants, malgré la régression sociale qui se manifeste de plus en plus.

M. B., Le Mans.

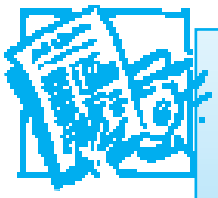

L'économie distributive, proposée par J.Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place… mais qui ne travaille pas pour lui !

EN RÉSUMÉ :

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles. Ce *"revenu social"* est versé en *"monnaie de consommation"* et permet au consommateur de choisir ses achats. Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine. Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'équipement, son extention et ses perfectionnements) revêt la forme d'un *"service social"* accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les compléte de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car

pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre !

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **KOU, L'AHURI**
ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE**.
de Jacques Duboin Un livre plein d'humour, écrit en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.
(prix 9,90 euros franco).
- **JACQUES DUBOIN**
Extraits choisis dans son œuvre.
(prix 1 euro franco).
- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000**.
de Marie-Louise Duboin. Un roman qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie proposée et tente de montrer ce qu'elle apporte à la société. (16,70 euros franco).
- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN**.
Texte d'une conférence, rédigé par André Prime.
(3,80 euros franco).
- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
Résumé en bande dessinée par J.Vignes-Elie.
(3,80 euros franco).
- quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple
N°972 LA FIN DE QUEL TRAVAIL ?
N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?
N°989 RETRAITES : L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION,
N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).
- Et un résumé de nos thèses, sur deux pages, était présenté dans les N°1022 à 1029.

on peut les commander au journal.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN
Directrice de la publication : Marie-Louise DUBOIN
Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.
Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.
Commission paritaire N°0408 K 83051 · ISSN : 0398-2076
Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER, LASSERPE
Impression : ARTIS · Diffusion : NMPP

Adresse postale : BP 108 78115 Le Vésinet Cédex
Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04
Fax : 01 30 71 93 89
Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr
Site internet : http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/

TARIFS D'ABONNEMENT

France (régime intérieur pour la Poste) . . . . .21,47 euros.
ou abonnement de soutien (deux exemplaires)33,89 euros.
DOM . . . . . .23,45 euros.
TOM . . . . . .26,20 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2003 :
Zone 1 (Belg, All, It, P-B, Luxbg) . . . . . .26,86 euros.
Zone 2 (Espagne, G-B, Suisse) . . . . . .26,20 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . . .27,12 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . . .28,97 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
par chèque bancaire
ou par CCP :
N°de compte 13 402 39 M Paris
références internationales:
IBAN : FR46 3004 1000 0113 4023 9M02 088
BIC : PSSTFRPPPAR